



**GCS UniHA**  
**Groupement de Coopération Sanitaire**  
**9 rue des Tuiliers**  
**69003 LYON**

## Questions / réponses

**Objet :** Fourniture de stérilisateur basse température et de prestations associées –  
Fourniture de prestations de qualification des performances des équipements  
de stérilisation

**Référence :** M2996

**Rappel DLRO : Le 05/05/2025 à 12h00**

Conformément à l'article **4.5** du règlement de consultation, les candidats ont la possibilité de formuler des questions et des demandes de renseignements complémentaires par le biais de la plateforme des achats de l'Etat Place, à l'adresse URL suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

Vous trouverez ci-dessous, les réponses aux questions posées par les candidats.

N°	Date et heure de la question	Question du candidat	Réponse du pouvoir adjudicateur
1	04/04/2025 16:29	Pouvez-vous préciser la durée pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis sur le lot 1 ?	Sur le lot 1, les bons de commande pour les équipements ne pourront être émis que pendant, maximum les 4 premières années de l'accord-cadre. Les bons de commande des prestations associées à ces équipements pourront être émis pendant toute la période de validité de l'accord-cadre.
2	07/04/2025 12:18	Bonjour, Le délai imparti pour répondre à l'appel d'offre correspondant à une période de congés potentielle pour les équipes en charges de la réponse. Serait-il possible d'obtenir un délai pour le dépôt de l'offre ? Cordialement,	non
3	11/04/2025 9h48	Bonjour veuillez confirmer que l'offre technique indiquée sur la page 10 du CCAP est le questionnaire M_2996_CCTP Annexe 1 questionnaire QT lot1/Lot2	L'offre technique est composée de l'ensemble des éléments techniques attendus dans l'offre et listé à l'article 3.6 du RC

4	11/04/2025 10h09	Bonjour, Dans le BPU, il est noté zone 1, 2, 3, 4 pour les frais de déplacement. Est-ce que ces zones sont précisées dans un élément du dossier ou c'est au prestataire de les définir ?	Le zones pour les déplacements sont à préciser par chaque candidat. Leur nombre n'est pas imposé ; la comparaison ne sera pas effectuée sur les frais de déplacements mais sur le coût des prestations.
5	11/04/2025 11h43	Bonjour, Il est noté dans le CCTP page 4 que tous les consommables sont exclus du marché. Donc les agents stérilisants, indicateurs chimiques, indicateurs biologiques, papiers pour imprimante... nous ne devons pas les ajouter dans le BPU ?	La réponse est oui, tous les consommables sont exclus du marché.
6	15/04/2025 12h13	Pouvez-vous préciser si les quantités indiquées sont définitives ou estimatives, et si celles-ci sont annuelles ou pour toute la durée de l'accord cadre ?	Les volumes indiqués dans le BPU sont prévisionnels sur les 4 ans de l'accord cadre.

7	15/04/2025 12h13	Pour les forfaits de qualification initiale, pourriez-vous confirmer que vous souhaitez la réalisation de la Qualification opérationnelle et de la qualification des performances ou uniquement la qualification des performances ?	Pour le lot 1, la qualification des performances initiale et périodique est exclue du marché. Le lot 1 comprend la qualification à l'installation QI et opérationnelle QO. Le lot 2 couvre exclusivement la qualification des performances initiale et périodique des matériels cités.
8	18/04/2025 16h53	Dans le lot 1, peut-on inclure les déplacements dans les prestations de maintenance préventive, tous risques et partagée ?	Non, ils sont à distinguer.